



FACULTÉ
**MÉDECINE, MAÏEUTIQUE,
SCIENCES DE LA SANTÉ**
Université Catholique
de Lille 1875

Maladies de peau en médecine générale

Diplôme Universitaire



Contact : Katia Tillier
katia.tillier@univ-catholille.fr
03 61 76 75 44

www.fmms.fr



@fmmslille

Le médecin généraliste intervient au stade précoce des maladies. Avec un plateau technique limité, il est amené à prendre des décisions en situation d'incertitude diagnostique.

La pénurie médicale implique un retard dans le diagnostic, l'objectif est de créer une collaboration plus efficace entre les dermatologues et les médecins généralistes.

Il ne s'agit en aucun cas que le médecin généraliste ne se substitue aux dermatologues, mais cible mieux les patients à leur adresser et en collaboration avec eux, prodigue les premiers soins en leur fournissant via la télé-expertise des images utiles parce que bien réalisées.

30 PLACES
DISPONIBLES

PROGRAMME

4 modules

Module 1 : en e-learning à réaliser d'octobre à novembre dermatologie pédiatrique

Module 2 : Sémiologie et fondamentaux / Dermatoses inflammatoires et infectieuse courante (DPC)
Raisonnement face à un érythème inflammatoire

Module 3 : Dermatologie infectieuse courante (suite) et urgences dermatologiques

Module 4 : Partie 1 - Cancérologie Plaies (partie 1)

Module 4 : Partie 2 - Cancérologie Plaies (partie 2)

STAGE DE 4 JOURS

- Stage en hospitalisation, suivi de la visite du service, suivi des consultations et de l'HDJ, participation aux soins des infirmiers plaies et cicatrisation
- Participation aux consultations dermatologiques en hôpital et en ville

Durée de la formation

15 jours de formation – 100 heures
75 heures de cours et 25 heures de stage
La formation se déroule d'octobre à juin



**Université
Catholique
de Lille 1875**

L'objectif de ce diplôme universitaire de maladies de peau en médecine générale sera d'aider le médecin généraliste dans sa démarche de diagnostic, de façon à assurer la prise en charge du soin des pathologies repérées comme plus bénignes, et d'orienter des patients présentant des pathologies plus graves vers les dermatologues et in fine améliorer les délais de prise en charge pour les cas les plus graves.



POUR QUI ?

- Médecins généralistes thésés, installés ou collaborateurs
- Pour les autres statuts (remplaçants...) : admission sur dossier



OBJECTIFS

- Diagnostiquer et prendre en charge les urgences dermatologiques.
- Diagnostiquer et prendre en charge les pathologies dermatologiques fréquentes chez l'adulte et chez l'enfant.
- Diagnostiquer et prendre en charge des lésions de la face (érythème, papulo pustules, lésions rétentionnelles).
- Améliorer la prévention, le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des cancers.
- Orienter le patient dans son parcours de soins.
- Adapter le recours au dermatologue et le délai d'attente toléré.
- Réaliser les gestes techniques utiles en dermatologie.
- Manipuler le dermatoscope



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Pour chaque module : Quiz

- Pour les ateliers : grille d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Présentation d'un cas clinique rencontré en cabinet avec une autoanalyse critique du diagnostic réalisé et des traitements proposés pour ce cas.



CANDIDATURE ET TARIFS

Retrouvez les modalités de candidatures* et le coût de la formation sur le site www.fmms.fr

**des frais de candidatures en ligne de 85€ seront appliqués (non déductibles du coût de la formation)*

La formation n'est pas éligible au CPF



LIEU DE FORMATION

Faculté de Médecine,
Maïeutique, Sciences
de la Santé
Campus Vauban
56 rue du Port – Lille

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Pr Philippe MODIANO

Dermatologue, chef de service GHICL

Dr Clotilde DURAND CHEVAL

Médecin généraliste, maître de conférences associés, responsable du Département de Médecine Générale

Dr Pauline SCOUARNEC

Responsable pôle médecine du Collège des Hautes Etudes en Médecine (CHEM), médecin généraliste



Datadock

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

